

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu :

→ **Le lundi 7 septembre 2026 à 20h00 à la Mairie.**

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A St Malo du Bois, le 2 septembre 2026

Le Maire,

Arnaud PRAILE



ORDRE DU JOUR

- **Décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Municipal ;**
- **Lotissement « Le chemin Vert 2 – Les Oiseaux », réservation des lots – Versement des arrhes**
- **Délibération modificative n° 2 : Budgets Principal et annexes ;**
- **Taxe sur la vacance des locaux d'habitation 2026 ;**
- **Questions diverses.**